

COMMUNAUTE DE COMMUNES 	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE L'an deux mille vingt-trois, le à h, le conseil communautaire de la commune de communes, légalement convoqué le, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M..... Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice) Etaient absents : Etaient excusés : Ont donné pouvoir : Secrétaire de séance :
DEPARTEMENT DU CALVADOS	
ARRONDISSEMENT DE 	
NOMBRE DE CONSEILLERS : • EN EXERCICE : • PRESENTS : • VOTANTS :	

Objet : Adhésion de la commune de Mondeville au SDEC ÉNERGIE

Vu, l'article 5.1 des statuts du SDEC ÉNERGIE, issus de l'adhésion de la Communauté Urbaine de Caen la mer, acté par arrêté inter préfectoral du 27 décembre 2016,

Vu, la délibération de la commune de Mondeville en date du 16 novembre 2022, relative à son souhait d'adhérer au SDEC ÉNERGIE pour le transfert de sa compétence « Eclairage Public »,

Vu, la délibération du Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE en date du 15 décembre 2022, acceptant cette demande d'adhésion et de transfert de compétence.

CONSIDERANT que, par délibération en date du 16 novembre 2022, la commune de Mondeville a émis le souhait d'être adhérente au SDEC ÉNERGIE afin de pouvoir lui transférer sa compétence « Eclairage Public » avec la prestation optionnelle du 100 % lumière (renouvellement immédiat des appareils hors service).

CONSIDERANT que lors de son assemblée du 15 décembre 2022, le Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE a approuvé l'adhésion de la commune de Mondeville, à compter du 1^{er} avril 2023, après publication de l'arrêté préfectoral prononçant cette adhésion.

Conformément aux dispositions visées à l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Présidente du SDEC ÉNERGIE, par courrier en date du 21 décembre 2022, a notifié la décision du Syndicat à l'ensemble de ses adhérents pour délibérer sur cette demande d'adhésion.

Monsieur le Président soumet cette proposition d'adhésion de la commune de Mondeville au SDEC ÉNERGIE au conseil communautaire.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- ☐ à l'unanimité
- ☐ par voix pour, abstention(s), voix contre,

- ☐ approuve l'adhésion de la commune de Mondeville au SDEC ÉNERGIE.
- ☐ n'approuve pas l'adhésion de la commune de Mondeville au SDEC ÉNERGIE.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

A, le 2023

Le Président